

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2015-0215 DC/MRAPU du 7 octobre 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant modification du règlement intérieur de la commission information des patients

NOR : HASX1530731S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 7 octobre 2015,
Vu les articles L. 161-37 et suivants et R. 161-77 du code de la sécurité sociale ;
Vu la décision n° 2015-0133 DC/SJ du 27 mai 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption du règlement intérieur de la commission information des patients ;
Vu le règlement intérieur du collège,

Décide :

Article 1^{er}

Le règlement intérieur de la commission information des patients est modifié comme suit :

À la première phrase de l'article II-1, le chiffre : « 20 » est remplacé par le chiffre : « 22 ».

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 7 octobre 2015.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU